



## Les étapes préalables à la l'entrée en formation

1

### Tests Techniques d'Entrée en Formation : 6 mai, 3 juin et 1er juillet 2026

**Objectifs :** Vérifier les capacités du candidat à suivre la formation ([arrêté du 5 septembre 2016](#)).

**Conditions d'accès :**

- Avoir procédé à la [candidature en ligne](#) complétée d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité, d'un certificat médical et réglé les frais de candidature 1 mois avant la date du test choisi : 6 avril pour le test du 6 mai, 3 mai pour le test du 3 juin / 1<sup>er</sup> juillet pour le test du 1<sup>er</sup> juillet.
- Avoir 18 ans au cours de la 1<sup>ère</sup> année de formation.

**Programme des épreuves :** pour la rentrée 2026, l'AFPES propose uniquement l'option DGA (Disciplines Gymnastiques Acrobatiques : gymnastique artistique féminine et masculine, tumbling, trampoline, gymnastique acrobatique, parkour, team gym et aérobic).

**Le candidat réalise un enchaînement d'une durée de 30 secondes maximum intégrant les 5 éléments techniques présentés dans le tableau ci-dessous. Le candidat doit valider au moins 4 des 5 éléments techniques. Un élément est validé lorsque les deux critères de réussite sont certifiés.**

Définition	Dessin de l'élément technique	Critères de réussite
Roue		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Réaliser la roue sur une ligne</li> <li>✓ Garder les bras tendus</li> </ul>
Appui tendu renversé		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Garder les bras aux oreilles pendant toute la réalisation</li> <li>✓ S'élever à l'ATR revenir en fente</li> </ul>
Roulade avant		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Poussée complète des jambes avant de faire la roulade</li> <li>✓ Poser la nuque sur le sol</li> </ul>
Saut droit		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Effectuer une flexion puis extension complète des jambes</li> <li>✓ Maintenir le ventre creux</li> </ul>
Roulade arrière bras et jambes tendues		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire la roulade arrière bras tendus pendant tout l'exercice</li> <li>✓ Faire la roulade arrière jambes tendues</li> </ul>

**Dispenses et équivalences** : sur justificatif. Les dispenses et équivalences sont définies par [arrêté ministériel](#).

- Sportifs de Haut Niveau en gymnastique inscrits ou ayant été inscrits sur la liste ministérielle,
- BPJEPS AGFF mention A,
- CQP Animateur des Activités Gymniques mention AGA,
- CQP Animateur de Loisirs Sportifs option AGEE assorti du BF1A GAM ou GAF délivré par l'UFOLEP.
- Animateur fédéral des activités gymniques acrobatiques FFGym,
- Moniteur fédéral GAM ou GAF FFGym,
- BF1A GAM, GAF ou TR UFOLEP, BF2A GAM, GAF ou TR UFOLEP.
- Brevet fédéral d'animateur fédéral niveaux 1 ou 2, GAM ou GAF, FSCF,
- Brevet fédéral « moniteur » GAM ou GAF, FSGT,

**Tout candidat dispensé doit toutefois compléter le formulaire de candidature, remettre les documents demandés, transmettre le justificatif de la dispense et régler les frais de dossier.**

### **Organisation de l'épreuve :**

- Convocation : à réception du dossier complet et des frais de candidature, le candidat reçoit par courriel une convocation mentionnant les horaires et le lieu de rendez-vous.
- Modalités : le passage de l'épreuve se fait après un échauffement, en tenue sportive et appel par ordre alphabétique sur présentation d'une pièce d'identité.
- Résultats : à la fin de l'épreuve, le responsable du test annonce les résultats oralement. Le candidat reçoit, ultérieurement, par courriel son attestation de réussite.

## 2

### **Tests de sélection : 2 et 3 juillet**

**Les tests de sélection sont organisés dans le cas où le nombre de candidats est supérieur au nombre de places définis par l'habilitation (20 places en parcours complet).**

**La clôture des candidatures est fixé au 27 juin pour les candidats dispensés des TEP.**

**Objectifs** : vérifier les capacités du candidat à suivre une formation en alternance et s'assurer de sa motivation pour l'exercice du métier d'éducateur sportif dans les activités gymniques.

### **Conditions :**

- ↳ Avoir satisfait aux tests techniques ou avoir présenté d'un justificatif de dispense.
- ↳ Avoir une attestation de formation aux 1ers secours.

**Programme et modalités** : le candidat se présente à deux épreuves :

Epreuve écrite	Entretien de motivation
<ul style="list-style-type: none"><li>⌚ 60 mn</li><li>☛ Sujet en lien avec le métier</li><li>☛ Aptitudes rédactionnelles, connaissance du métier</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⌚ 20 mn</li><li>☛ Motivation pour le métier et la formation.</li><li>☛ Projet professionnel défini, aisance relationnelle, structure de stage définie.</li></ul>

## **Organisation de l'épreuve :**

- Convocation : à réception du dossier complet, le candidat reçoit par courriel une convocation mentionnant les jours, horaires et lieux de passage. La convocation est établie sous réserve de satisfaction aux tests techniques.
- Modalités : les jours et ordres de passage sont fonction du nombre de candidats.
- Résultats : la liste des candidats admis en formation est communiquée par courriel aux candidats.

## **Aménagement des épreuves**

- ↳ Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du document annexé, de le compléter avec un médecin puis de nous contacter afin que vos épreuves puissent être aménagées :  [afpesport@gmail.com](mailto:afpesport@gmail.com)  Angélique ETTEL, 0631174050, référente PSH.
- ↳ Pour les candidats susceptibles d'être convoqués à une épreuve de type « baccalauréat » ou universitaire, merci de nous contacter afin d'aménager au mieux les tests d'entrée :  [afpesport@gmail.com](mailto:afpesport@gmail.com)  Anne ABRY, 0749314315, référente pédagogique.